



Conseil économique et social

Provisoire

20 février 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

Débat consacré aux questions de coordination

Compte rendu analytique provisoire de la 26^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 11 juillet 2012, à 15 heures

Président : M. Khalil (Vice-Président) (Égypte)
puis : M. Arias (Espagne)

Sommaire

Rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau que le Conseil a tenu à sa session de fond de 2011 (*suite*)

Débat général

Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions :

- a) Rapports des organes de coordination

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

12-41406X (F)



Merci de recycler



En l'absence de M. Koterec (Slovaquie), M. Kalil (Égypte), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 15.

Rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau que le Conseil a tenu à sa session de fond de 2011 (suite)
(E/2012/64-A/67/82 et E/2012/66)

Débat général

1. **M. Djacta** (Observateur de l'Algérie), parlant au nom du groupe des 77 et de la Chine, dit qu'il faut de plus grands efforts pour assurer la pleine réalisation du droit à l'éducation, base essentielle du développement durable, de la paix mondiale et de la promotion de l'ensemble des droits de l'homme. Les gouvernements – qui portent la principale responsabilité de la définition des stratégies sociales et économiques nationales – doivent prendre le commandement en adoptant des politiques coordonnées et intégrées qui font intervenir toutes les parties prenantes.

2. Le système des Nations Unies est appelé à jouer un rôle important en tirant le maximum de ses capacités dans la réalisation des objectifs et des engagements en matière d'éducation convenus sur le plan international, y compris ceux énoncés dans la déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau du Conseil de 2011. Le Groupe appelle l'amélioration de la coordination à l'appui des priorités nationales de développement, accompagnée de la mobilisation de ressources destinées à accroître la visibilité de l'agenda international en matière d'éducation.

3. Il faut éliminer les obstacles à l'éducation – il faut des mesures de protection sociale pour garantir l'accès pour tous. Il faut exécuter des programmes d'éducation et de formation qui ciblent le développement de compétences pratiques en vue d'améliorer l'aptitude à l'emploi et de combattre le niveau élevé du chômage des jeunes dans le monde. Il faut améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation post-primaire en facilitant la transition de l'école à l'emploi grâce à des programmes d'éducation technique et professionnelle, d'apprentissage et d'éducation en matière de gestion des entreprises.

4. Le Groupe invite le système des Nations Unies, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à

améliorer la coordination et l'exécution des politiques dans le contexte du mouvement Éducation pour tous en renforçant les partenariats régionaux et internationaux et la coopération grâce à la mise en commun des connaissances et des bonnes pratiques.

5. La communauté internationale doit traduire les engagements en actes et accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs en matière d'éducation, en particulier pour les pays en développement. Il faut renforcer les engagements en faveur de l'aide publique au développement (APD), et apporter un soutien financier et technique accru et prévisible à la création de capacités conformément aux priorités nationales, en vue de renforcer les systèmes nationaux d'éducation. Les donateurs devraient établir des calendriers en ce qui concerne la réalisation des objectifs en matière d'APD, de manière à accroître les ressources affectées à la promotion des programmes internationaux pour le développement.

6. **M. Bhattarai** (Observateur du Népal), parlant au nom du Groupe des pays les moins avancés, dit qu'une population instruite, compétente et qualifiée constitue la clef de la réduction de la pauvreté et du développement durable. En particulier, l'éducation des filles provoque des changements fondamentaux dans la société. Alors que plusieurs pays en développement, qui s'emploient à réaliser les objectifs de la campagne Éducation pour tous et les objectifs du Millénaire pour le développement, sont en train d'atteindre les objectifs en matière d'éducation universelle et d'égalité des sexes d'ici à 2015, les progrès dans les pays les moins avancés n'ont pas été suffisants, rapides ou durables, et beaucoup d'entre eux ont pris du retard.

7. Les inégalités en matière d'éducation persistent, de nombreuses populations sont toujours analphabètes et les taux d'achèvement de l'éducation primaire demeurent peu satisfaisants, malgré l'amélioration des taux de scolarisation. Il faut également accroître les inscriptions dans l'éducation secondaire, techniques et dans les études supérieures. L'élimination des inégalités entre les sexes est une perspective lointaine au niveau secondaire et supérieur. Une éducation de faible qualité, des méthodes de formation inappropriées et l'absence de possibilités économiques ont abouti au chômage des jeunes.

8. Les systèmes d'éducation dans les pays les moins avancés ne sont pas à mêmes de répondre aux exigences de l'âge numérique, ou de doter la main-

d'œuvre des compétences qu'il faut dans un univers en mondialisation rapide. L'insuffisance des ressources et l'inadéquation de l'infrastructure, le manque de fournitures et les difficultés d'accès aux enfants et aux jeunes les plus vulnérables ont entravé les progrès. Il faut améliorer l'éducation à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif, et la communauté internationale doit mettre au point des stratégies plus ciblées pour les enfants, les femmes, les jeunes et les adultes, notamment ceux qui se trouvent dans des situations défavorables.

9. L'aide publique au développement aux pays les moins avancés a baissé nettement en 2011; les pays donateurs doivent respecter leurs engagements en matière d'APD. Le secteur privé et les fondations devraient également accroître les ressources destinées à l'éducation. Des initiatives mondiales telles que le Partenariat mondial pour l'éducation de la Banque mondiale pourraient aider à créer un juste équilibre entre un les « orphelins » et « favoris » des donateurs.

10. Les objectifs du Programme d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable doivent être réalisés pour assurer l'accès à une éducation de qualité et la fin des disparités entre les sexes, pour éliminer la pauvreté et réaliser le développement durable.

11. Le Groupe se félicite de l'Initiative mondiale pour l'éducation annoncée par le Secrétaire général et rend hommage à l'UNESCO pour son rôle de premier plan en faveur du développement de l'éducation dans le monde. Il faut une approche globale; le Groupe engage la communauté internationale à renforcer la coordination et l'exécution des politiques dans le contexte de l'Éducation pour tous, des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs relatifs au développement international de l'éducation grâce au renforcement des partenariats et de la coopération.

12. Ce n'est que si le développement de l'éducation dans les pays les moins avancés passe au centre de l'attention du monde qu'une éducation pertinente, inclusive et de qualité pour tous ceux peut être réalisée d'ici à 2015. Le programme de développement au-delà de 2015 doit refléter les priorités de développement des pays dont la capacité est la moindre, et ils devraient bénéficier d'un plus grand appui de la part des Nations Unies.

13. **M. Mathieu** (Suisse) dit que l'éducation est un socle indispensable pour réaliser les objectifs de développement. Les progrès enregistrés en matière d'éducation sont réjouissants, mais il faut consacrer un effort particulier à la qualité. On ne peut pas séparer les notions d'accès à l'éducation et de qualité de l'apprentissage, car la crise financière a démontré la fragilité des acquis, et en négligeant l'accès, ont risqué d'aggraver les inégalités sociales.

14. Il importe de mettre en œuvre des politiques inclusives qui prévoient des passerelles entre l'éducation de base, la formation professionnelle et d'autres modèles d'éducation non formelle et informelle. Un investissement dans l'éducation est un investissement dans la paix, et à des coûts bien inférieurs à ceux des conflits. La Suisse reconnaît l'importance de l'accès, de la qualité et de la citoyenneté, les trois piliers de l'Initiative du Secrétaire général pour l'éducation. L'éducation doit être incluse dans le programme de développement au-delà de 2015, et le Cadre d'action de Dakar offre un moyen approprié pour progresser.

15. Dans le même temps, il faut renouveler les mécanismes de coordination pour assurer la constance d'un soutien politique de haut niveau, une approche holistique en termes d'apprentissage tout au long de la vie et de finalités économiques et sociales, un dialogue politique intersectoriel et une répartition claire des rôles et des compétences entre les acteurs. La nouvelle architecture doit se fonder sur les principes de responsabilité et sur une large participation, être ouverte à la société civile et aux acteurs non étatiques.

16. Il faut établir des partenariats pour la réalisation des objectifs nationaux, mais dans le contexte d'un cadre normatif partagé par l'ensemble de la communauté internationale. Les enjeux du commerce des services éducatifs et du partage du savoir grâce à la technologie de l'information demandent une réflexion. Le système des Nations Unies doit fournir un forum pour un dialogue politique de haut niveau, façonner le cadre réglementaire et piloter le plaidoyer mondial et la facilitation des partenariats, l'UNESCO agissant comme organisation chef de file. La question de savoir s'il existe ou non un accord général concernant les objectifs d'un apprentissage de qualité sera cruciale pour l'Initiative du Secrétaire générale pour l'éducation.

17. **M. dos Santos** (Brésil) dit que l'éducation joue un rôle fondamental et décisif en ce qui concerne le développement durable, l'élimination de la pauvreté et l'inclusion sociale. Il faut une approche systémique qui englobe tous les aspects de la politique éducationnelle, y compris des programmes d'alphabétisation, et qui inclut un partenariat étroit avec la société civile et le secteur privé.

18. Le Gouvernement brésilien a nettement augmenté les ressources disponibles pour l'éducation, en particulier dans des domaines où l'investissement par étudiant était inférieur à la moyenne, et le Congrès est saisi d'un plan qui vise l'inclusion des minorités, des enfants handicapés, des autochtones, des communautés d'origine africaine et des étudiants des zones rurales et l'expansion de l'investissement public dans l'éducation, le faisant passer de 4,5 % du produit intérieur brut à 7 % d'ici à 2020.

19. Plus de 95 % des enfants brésiliens sont scolarisés au niveau primaire, et les disparités en matière d'accès et de qualité ont été réduites. Toutefois, beaucoup reste encore à faire et le Gouvernement s'est employé à évaluer les résultats de manière transparente et objective, en collaboration avec les administrateurs des écoles.

20. Le Brésil partage le sentiment de la communauté internationale quant à l'urgence qu'il y a à promouvoir les objectifs internationaux en matière de développement de l'éducation, et se félicite du programme Éducation pour tous et de l'Initiative mondiale pour l'éducation du Secrétaire général. Cependant, il ne peut y avoir de solution unique aux problèmes de l'éducation, et chaque pays doit définir ses propres priorités. Les partenariats, y compris les partenariats Sud-Sud et la coopération triangulaire, sont cruciaux en suppléant aux ressources et stratégies nationales, notamment dans les pays plus pauvres – la solidarité répond aux intérêts communs de la communauté internationale.

21. **M^{me} Haaland** (Observateur de la Norvège) dit que les enfants des zones touchées par des crises et des conflits ne tirent pas parti du progrès global accompli pour l'objectif 2 du Millénaire pour le développement relatif à l'éducation primaire universelle. Dans ces zones, les dispositions du droit international qui protègent les écoles sont souvent enfreintes; par conséquent, la Norvège se félicite du rapport du Secrétaire générale sur les enfants en temps de conflit

armé A/66/782-S/2012/261), qui pour la première fois inclut les groupes qui attaquent des écoles et des hôpitaux dans la liste des parties coupables de graves violations spécifiques contre des enfants.

22. Il est difficile, mais pas impossible, de fournir une éducation dans des zones touchées par des conflits. Les leçons apprises doivent être partagées et intégrées dans les doctrines générales. Au Népal par exemple, les écoles ont été déclarées zones de paix grâce à des négociations entre les communautés locales, les autorités nationales, les forces armées et les forces maoïstes, assurant la sécurité et la viabilité de l'éducation, la transformant en un instrument de promotion de la paix, même en période de conflit.

23. Le soutien apporté à l'éducation durant les crises humanitaires contribue à la protection des enfants et peut éviter qu'ils deviennent des enfants soldats ou victimes de la violence. Les écoles maintiennent une vie normale et la paix dans des situations instables, et en évitant les interruptions dans l'éducation des enfants, contribuent à un relèvement plus rapide après la crise. La délégation norvégienne se félicite de l'établissement d'un réseau interorganisations pour l'éducation dans des situations d'urgence en tant qu'élément clef des interventions, et de l'élaboration de mesures de développement de la qualité pour garantir le droit à l'éducation des enfants et des jeunes touchés par des conflits et des crises. Les donateurs et les agents d'exécution devraient accorder une plus grande attention à l'éducation dans leurs activités humanitaires.

24. L'orateur se réjouit ce que l'éducation constitue l'une des priorités du Secrétaire général pour son deuxième mandat, et attend avec intérêt le lancement de l'Initiative mondiale pour l'éducation. L'agenda mondial en matière d'éducation exige un engagement de la part de tous les gouvernements en faveur de l'éducation de tous les enfants. Bien que le ralentissement des économies ait entraîné la réduction des dépenses publiques, l'éducation est la clef d'un avenir prospère. Dans les discussions sur le programme de développement au-delà de 2015, l'interaction, le partage des enseignements tirés et l'élaboration de solutions pratiques pour la réalisation de l'éducation pour tous seront cruciaux.

25. **M^{me} Chartres** (Australie) dit que l'investissement dans l'éducation représente le moyen le plus efficace de réduire la pauvreté. Même

l'alphabétisation la plus élémentaire sortirait de millions de personnes de la pauvreté. Malgré un accès accru à l'éducation et l'amélioration de sa qualité et de ses résultats, 67 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés, et les filles, les enfants des zones rurales et des pays touchés par des conflits, ainsi que les enfants handicapés, sont les plus défavorisés.

26. Il est essentiel de tenir l'engagement en faveur de la réalisation d'une éducation inclusive, pertinente et de qualité pour tous d'ici à 2015. Il faut accélérer et élargir les programmes ayant un effet positif sur la fréquentation, la persévérance et les résultats de l'apprentissage. Il faut soutenir les stratégies destinées à rendre à l'éducation accessible aux groupes marginalisés.

27. En sa qualité de clef de la croissance économique, l'éducation constitue l'élément phare du programme d'aide australien. L'Australie est l'un des donateurs bilatéraux les plus importants dans le secteur de l'éducation; elle soutient la construction d'écoles, le développement des programmes d'études, la formation des enseignants et l'éducation inclusive. Elle investit dans l'éducation de base, l'éducation des jeunes enfants, l'éducation non formelle et l'éducation secondaire, dans la formation technique et professionnelle et dans le développement des compétences des jeunes.

28. Le soutien pluriannuel d'un montant de 270 millions de dollars que l'Australie apporte au Partenariat mondial pour l'éducation indique clairement son engagement en faveur du renforcement des partenariats, et elle soutient également le Fonds de l'éducation de la société civile lancé par la campagne mondiale en faveur de l'éducation.

29. Le système des Nations Unies et ses partenaires doivent aider les pays à améliorer les résultats de l'apprentissage afin que les enfants et les jeunes puissent acquérir les compétences de base nécessaires pour une vie productive. Il faut renforcer la coordination entre les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, ainsi que les partenariats régionaux aux fins d'un échange d'expériences et de gains de productivité, ainsi que l'innovation grâce aux technologies de l'information et de la communication.

30. *M. Arias (Espagne) assume la présidence.*

31. **M. Rivard** (Canada) dit que l'éducation de base est fondamentale pour réduire la pauvreté et favoriser le développement durable. Les partenariats en éducation sont très importants pour progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et ceux du programme Éducation pour tous, ainsi que pour donner aux jeunes un meilleur accès aux possibilités d'apprentissage. Le Partenariat mondial pour l'éducation est essentiel pour accélérer les progrès à cet égard dans les pays à faible revenu; il constitue le mécanisme international par excellence pour favoriser le dialogue sur les politiques, améliorer l'efficacité de l'aide et axer les efforts sur les résultats. Le Canada appuie sans réserve les priorités du Partenariat: l'éducation des filles, les résultats d'apprentissage et les États fragiles.

32. L'initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles a été le catalyseur de l'action mondiale en faveur de l'éducation des filles, en particulier des plus marginalisées d'entre elles, en éliminant des obstacles à l'apprentissage comme les frais scolaires et la violence. Le réseau interorganisations pour l'éducation dans les situations d'urgence est le principal réseau international dans ce domaine en veillant à ce que les enfants et les jeunes aient accès à une éducation de qualité et à des environnements d'apprentissage sécurisés dans des situations d'urgence et les États fragiles. Il encourage le dialogue sur les politiques, identifie des pratiques exemplaires, qui seront codifiées dans ses normes minimales pour l'éducation dans des situations d'urgence, les crises chroniques et au début de la reconstruction. De nouvelles modalités de coopération à travers de multiples secteurs, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la nutrition, sont cruciales pour assurer le développement des enfants et des jeunes de manière holistique. Le Canada s'est engagé à faciliter de tels partenariats, par exemple dans le domaine des repas scolaires, et collaborera avec de nouveaux partenaires, entre autres dans le secteur privé.

33. **M^{me} Prorok** (Ukraine) dit que l'éducation joue un rôle crucial dans la définition des objectifs du développement durable. Des progrès majeurs ont été accomplis dans le contexte du mouvement Éducation pour tous en ce qui concerne la coordination des activités nationales, régionales et mondiales.

34. Il faut des alliances stratégiques pour améliorer les possibilités d'éducation des jeunes et répondre à la demande d'une main-d'œuvre qualifiée. Il faut

renforcer la coopération pour faciliter le passage de l'éducation et de la formation au monde du travail. L'orateur se félicite que le Secrétaire général ait identifié l'éducation comme un élément fondamental de la société; elle devrait constituer l'une des principales priorités pendant les cinq prochaines années. L'accent accru mis sur l'apprentissage effectif, et non seulement sur la participation au processus d'éducation, et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication sont des tendances qu'il faut examiner plus avant à mesure que les Nations Unies définissent les objectifs du développement durable au-delà de 2015.

35. L'Ukraine a traditionnellement obtenu de bons résultats en ce qui concerne les indicateurs de base de l'éducation. Le Gouvernement vient de lancer de nouveaux programmes d'éducation préscolaire, a introduit les technologies de l'information dans l'enseignement secondaire et a élargi la formation professionnelle; il est également en train d'élaborer un projet de loi sur les études supérieures qui vise à rendre le système d'éducation compétitif avec ce qu'il y a de meilleur en Europe.

36. **M^{me} Fastame** (Argentine) note l'importance de la mise en œuvre intégrale de la déclaration ministérielle de 2011. Il faut se mettre d'accord sur les thèmes stratégiques et les programmes pour réaliser les objectifs du programme Éducation pour tous et les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, et pour jeter les bases d'un accord sur les priorités au-delà de 2015. Les activités des organismes des Nations Unies doivent mettre l'accent sur le renforcement des systèmes d'appui à l'éducation, en particulier grâce à des analyses et des diagnostics, à l'élaboration de programmes et de politiques et leur exécution, à la validation des procédures, à des incitations et des subventions, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation. L'assistance technique doit tenir compte des contextes nationaux et internationaux. Il faut renforcer la coordination et la coopération entre les organismes chargés du programme Éducation pour tous.

37. Il est indispensable d'atteindre l'objectif 2 du Millénaire pour le développement relatif à l'éducation primaire universelle. L'éducation secondaire est obligatoire en Argentine, et il est important que les enfants ayant des besoins spéciaux soient intégrés dans le système. Reconnaissant que l'éducation est un droit humain fondamental, l'Argentine a appuyé diverses

initiatives régionales et internationales en vue de l'élaboration d'un programme mondial sur le droit humain à l'éducation, y compris au niveau primaire et secondaire.

38. **M. Larios** (Mexique) dit que la déclaration ministérielle de 2011 souligne l'importance de l'accès de tous à l'éducation, avec la participation de tous les secteurs de la société. Pour garantir le droit de tous à l'éducation tout en aidant les pays en développement à améliorer sa qualité et à souligner l'apprentissage, il faut une coopération internationale et interorganisations sans précédent, à laquelle l'Initiative mondiale du Secrétaire général pour l'éducation donnera un nouvel élan. Les États ont la responsabilité particulière de cibler les facteurs qui causent la marginalisation tels que le sexe, l'âge, la situation géographique et le handicap, et l'une des priorités du Mexique consiste à garantir le développement humain et le bien-être grâce à l'égalité des chances. Les objectifs du plan national de développement 2007-2012 sont la réduction des inégalités entre les régions, les sexes et les catégories sociales, l'élargissement de la couverture, la promotion de l'égalité et l'amélioration de la qualité et de la pertinence des études supérieures.

39. Étant donné les effets de la crise financière sur les efforts en faveur de la réalisation des objectifs en matière d'éducation, il faut envisager la possibilité de mettre au point des politiques de développement qui permettront de consolider les acquis depuis 2009. L'Organisation des Nations Unies, et le Conseil économique et social en particulier, sont le centre névralgique pour l'examen des politiques économiques; l'Organisation doit sortir renforcée de cette épreuve. L'éducation est non seulement un droit humain fondamental, mais un catalyseur pour la réalisation de tous les autres objectifs.

40. **M. Kogda** (Burkina Faso) dit que depuis 2000, la communauté internationale a réalisé d'importants progrès vers la réalisation des objectifs de la campagne Éducation pour tous, grâce aux efforts des organismes des Nations Unies et l'accroissement des investissements effectués par les gouvernements dans l'éducation. L'Afrique a accompli de solides progrès dans la scolarisation des garçons et des filles, notamment au niveau primaire, et plusieurs pays africains ont atteint la parité des sexes dans les écoles primaires. D'après le rapport sur la situation économique et sociale de l'Afrique en 2012 (E/2012/17), les taux de scolarisation primaire ont

augmenté sensiblement entre 1999 et 2009, avec une augmentation de 25 % au Burkina Faso pendant cette période.

41. Néanmoins, plusieurs contraintes freinent l'évolution vers la scolarisation universelle en 2015, dont la faible qualité de l'enseignement, la pénurie d'instituteurs, le surpeuplement des salles de classe, le taux élevé de l'abandon scolaire, la faible scolarisation en milieu rural, la faible adéquation de l'apprentissage au marché du travail et la mauvaise gestion du système d'éducation.

42. Le Burkina Faso se félicite des efforts croissants déployés par le système des Nations Unies dans le domaine de l'éducation, notamment de la décision du Secrétaire général de faire de l'éducation l'une des priorités de son deuxième mandat, et attend avec intérêt le lancement de l'Initiative mondiale pour l'éducation. Il est également favorable à l'idée de partenariats, notamment publics-privés et décentralisés, à l'appui des stratégies nationales, régionales et internationales en vue d'accélérer la réalisation du deuxième objectif du Millénaire pour le développement, c'est-à-dire l'éducation primaire universelle et les objectifs connexes.

43. **M. Valero Briceno** (Observateur de la République bolivarienne du Venezuela) dit qu'il incombe aux gouvernements de prendre en charge la définition des stratégies, politiques, plans et objectifs en matière d'éducation, et ils doivent rendre compte à la société à cet égard. L'éducation est un bien public, et non une entreprise à but lucratif, bien que le secteur privé ait un rôle à jouer, comme il le fait au Venezuela. L'initiative Éducation pour tous proposée par les Nations Unies vise l'éducation publique gratuite et universelle. L'UNESCO a déclaré que l'analphabétisme a été éliminé au Venezuela, et qu'une part croissante de la population participait à l'éducation de tous niveaux.

44. À l'instar des autres pays du Sud, le Venezuela a été touché par la crise financière mondiale. Toutefois, les niveaux de vie ont été maintenus, de même que l'évolution favorable de l'investissement social, de l'éducation, de la santé, de l'emploi et de l'économie en général, grâce à l'adoption de politiques anticycliques. Les politiques cycliques recommandées par le Fonds monétaire international, qui reposaient sur la réduction des dépenses dans les domaines de la santé et de l'éducation, sur la réduction des salaires, des

pensions et de la sécurité sociale en général, ainsi que sur des licenciements, avaient produit une croissance non accompagnée de protection sociale. Elles ont provoquées des catastrophes humanitaires dans le monde entier, aussi bien dans le Nord et dans le Sud, réduisant au chômage de nombreux jeunes instruits, qui sont descendus dans la rue pour protester contre les violences causées par des politiques néolibérales.

45. Il est regrettable que les pays développés ne tiennent pas leurs engagements internationaux et ne transfèrent pas les fonds nécessaires pour financer le développement et réduire la pauvreté. Le Venezuela continuera à défendre l'éducation au sein de toutes les instances internationales aux fins de la promotion des droits de l'homme, de l'environnement, de la paix, de la solidarité et de la démocratie.

46. **M^{me} Cousens** (États-Unis d'Amérique) dit que les États-Unis demeurent attachés à la promotion de l'accès à une éducation de qualité et à la création de partenariats pratiques à cet effet. Ils s'engagent activement à élargir les possibilités d'éducation dans le monde et investiront plus d'un milliard de dollars dans l'éducation en 2012. En 2011, la United States Agency for International Development a lancé une nouvelle stratégie de l'éducation qui vise la réalisation de trois objectifs mondiaux en matière d'éducation : améliorer l'aptitude à la lecture de 100 millions d'enfants inscrits dans des écoles primaires d'ici à 2015; améliorer la capacité des programmes d'études supérieures et de formation professionnelle à créer une main-d'œuvre dotée des compétences nécessaires pour soutenir les objectifs de développement des pays d'ici à 2015; et accroître l'accès équitable à l'éducation dans des pays en situation de crise et de conflit pour 15 millions d'étudiants d'ici à 2015. Reconnaisant qu'il faut engager une gamme plus large d'acteurs et de partenaires dans les systèmes d'éducation du XXI^e siècle, la stratégie mettra fortement sur la création de partenariats avec des gouvernements, la société civile, le secteur privé et les organismes des Nations Unies.

47. Le système des Nations Unies doit continuer à jouer un rôle crucial dans le renforcement de l'éducation en créant des partenariats et en donnant des conseils quant à des politiques et stratégies éducatives efficaces. Son rôle en tant que forum pour le partage des connaissances et des pratiques optimales est particulièrement digne d'intérêt. À cet égard, les États-Unis se félicitent du rapport du Secrétaire général

sur le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation (E/2012/66). Le rapport contient une analyse approfondie des tendances et des lacunes et accorde une attention considérable aux données, mais il aurait dû inclure des données ventilées davantage par sexe, lieu, ethnicité, âge, handicap et par d'autres facteurs. Néanmoins, la délégation des États-Unis se félicite que le rapport ait mentionné l'initiative Faits et données sur l'égalité des sexes, qui a été un instrument vital à cet égard. Elle se félicite également de l'Initiative mondiale du Secrétaire général pour l'éducation, qui devrait aider à renforcer la coopération entre organismes des Nations Unies et consolider leurs activités en matière d'éducation.

48. **M. Medrano** (Programme alimentaire mondial) dit que le Programme alimentaire mondial soutient l'agenda mondial en matière d'éducation, qui préconise une éducation inclusive de qualité grâce à des repas scolaires. En 2011, 130 millions d'enfants dans le monde ont bénéficié de repas ou de collations scolaires quotidiens, fournis principalement par l'État, mais aussi avec l'aide du Programme alimentaire mondial. Les repas scolaires facilitent l'accès à l'éducation et sa qualité, encouragent la scolarisation et la fréquentation, et contribuent aux résultats de l'éducation en fournissant aux enfants l'énergie et les micronutriments dont ils ont besoin pour rester en bonne santé et réaliser pleinement leur potentiel d'apprentissage.

49. À la suite de la crise économique et financière mondiale de 2008, qui a rendu le monde conscient de l'importance des repas scolaires en tant que mesure de protection sociale et de moyen de préserver les acquis en matière d'éducation, le Programme et la Banque mondiale ont intensifié leur collaboration pour soutenir la transition à des programmes de repas scolaires durables dirigés et financés par les pays.

50. Pour bien des pays, l'expansion du soutien apporté à la résilience – y compris les programmes de repas et de nutrition scolaires – est essentielle pour réaliser le développement durable. En Haïti, où les crises provoquées par le climat et l'instabilité des prix des produits alimentaires ont empêché de nombreuses personnes de nourrir leur famille – le Programme alimentaire mondial a lancé le projet pilote « Lait en abondance », collaborant avec des partenaires pour acheter du lait stérilisé pour distribution aux écoliers.

L'initiative intitulée « Concentrer les ressources sur la santé à l'école » a permis au Programme de collaborer avec l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF et la Banque mondiale pour promouvoir des écoles amies des enfants grâce à des politiques qui ciblent la santé à l'école.

Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions :

a) Rapports des organes de coordination (A/67/16; E/2012/67)

51. **M. Stelzer** (Sous-secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations), introduisant le rapport annuel d'ensemble du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination pour 2011/12 (E/2012/67), dit que le rapport montre comment le Conseil et ses trois piliers – le Comité de haut niveau sur la gestion, le Groupe des Nations Unies pour le développement et le Comité de haut niveau sur les programmes – ont fait avancer la cohérence et la coordination des politiques, des opérations et de la gestion des organismes des Nations Unies dans le cadre de leurs mandats intergouvernementaux.

52. L'élaboration d'une contribution de l'ensemble du système à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) était une priorité pour le Conseil; il s'agissait d'apporter un soutien intégré aux efforts des États Membres en faveur de la croissance économique, du développement social et de la viabilité environnementale. En novembre 2011 et en avril 2012, le Conseil a publié des déclarations destinées à apporter une contribution de fond au processus préparatoire de Rio+20. À la Conférence, il a organisé une manifestation de haut niveau réunissant le Secrétaire général et 19 chefs de secrétariat dans une démonstration de l'aptitude collective du système des Nations Unies à promouvoir l'intégration et la cohérence des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

53. Durant la période considérée, le Conseil a continué à donner suite à la Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, a établi le cadre d'accélération de la réalisation de ces objectifs et a lancé le cadre intégré de mise en œuvre. Il accéléré l'intégration des questions transversales dans les activités du système des Nations Unies en mettant au point des outils, des

instruments et des procédures destinés à renforcer des mesures coordonnées à l'échelle du système dans des domaines comme les droits de l'homme et la réduction des risques de catastrophe. Il a entériné le plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, un cadre unifié destiné à promouvoir une interprétation commune, une cohérence accrue, une auto-évaluation et une approche progressiste de l'intégration de la problématique homme-femmes.

54. Le Comité de haut niveau sur les programmes a continué ses efforts de coordination à l'échelle du système dans les domaines des changements climatiques, du soutien apporté aux pays les moins avancés, et des dynamiques et transformations démographiques. Pour renforcer la coordination et la cohérence dans le soutien apporté aux réunions et conférences intergouvernementales, le Comité a examiné la question des contributions communes des entités du système des Nations Unies au dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur les migrations internationales et le développement de 2013 et la suite donnée à la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014.

55. Le Comité de haut niveau sur la gestion a continué à répondre aux demandes d'amélioration de l'efficacité et de la fourniture de services de la part du système des Nations Unies en vue d'améliorer les méthodes de travail et de rendre la gestion et les procédures administratives plus cohérentes et compatibles à travers le système; en vue de réaliser des économies tout en améliorant la qualité des résultats; et en vue d'introduire les changements culturels qu'il faut pour moderniser l'environnement de travail. Le Comité a également continué à examiner la question de la sécurité et la sûreté du personnel du système des Nations Unies, tout en veillant à ce que la gestion des risques de sécurité permette l'exécution des programmes.

56. Pour démontrer sa pertinence et son leadership concernant les questions normatives, ainsi que son aptitude à accomplir davantage en dépensant moins, le Groupe des Nations Unies pour le développement a concentré son attention sur la préparation commune par le système des Nations Unies de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Il a également commencé à réfléchir aux contours d'un programme de développement au-delà de 2015, sans

négliger la nécessité qu'il y a à continuer à appuyer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

57. Seule l'action coordonnée permettra au système des Nations Unies de relever les défis mondiaux. Le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination s'engage à faire en sorte que le système accomplisse les mandats établis par les États Membres.

58. Le Conseil s'est employé à accomplir davantage en dépensant moins, donnant ainsi suite aux appels lancés à cet égard par les organes législatifs et directifs et au Programme d'action de cinq ans du Secrétaire général. S'agissant de la coopération avec d'autres organes intergouvernementaux, le Conseil a continué à collaborer étroitement avec le Corps commun d'inspection dans l'élaboration de son plan de travail annuel et de ses rapports. La Commission de la fonction publique internationale a également présenté régulièrement ses vues au Comité de haut niveau sur les programmes. Pendant la période considérée, le système des Nations Unies a bénéficié du renforcement du dialogue interactif avec les États Membres. Le Conseil a tenu des réunions d'information régulières avec, entre autres, le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, ainsi qu'avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Durban. Il s'est également efforcé d'améliorer la qualité et d'accroître le volume des informations présentées dans les rapports officiels et sur son site Web, remanié pour 2012.

59. **M. Dugan** (États-Unis d'Amérique) dit que le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a accompli des progrès notables vers la cohérence des politiques dans tout le système des Nations Unies. Son préambule commun, qui précède les présentations des institutions, fonds et programmes individuels, souligne le ferme engagement de toutes les organisations du système, y compris les institutions de Bretton Woods, en faveur d'une plus grande intégration et cohérence des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

60. La délégation de l'orateur rend hommage au Conseil pour avoir appuyé le plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; pour sa décision d'inclure régulièrement les questions relatives aux

droits de l'homme dans les travaux du Comité de haut niveau sur les programmes; et pour les réunions d'information tenues avec les États Membres en réponse à l'appel du Conseil économique et social en faveur du renforcement du dialogue avec le Conseil des chefs de secrétariat et les entités du système des Nations Unies. Les États-Unis se félicitent également de la plate-forme Web pour le cadre intégré de mise en œuvre, qui inclura des mesures destinées à renforcer la responsabilisation et la cohérence en suivant les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

61. L'orateur félicite le Conseil des chefs de secrétariat pour les présentations officielles aux États Membres sur les progrès accomplis par le Comité de haut niveau sur la gestion dans la promotion de l'efficacité, de l'harmonisation et de la simplification des méthodes de travail dans le système des Nations Unies. Ces présentations ont montré comment les différents éléments du Conseil travaillent sur des questions relatives au programme, à la gestion et au développement, y compris les questions concernant l'exécution au niveau des pays, pour créer une administration et un cadre de programmation plus solides. Elles ont également mis en relief l'importance qu'il y avait à partager des pratiques optimales en vue de tirer parti du fonds de connaissances et d'expériences disponibles au sein du système.

62. Pour terminer, la délégation des États-Unis se réjouit des récents efforts qui visent à mettre au point des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement entre organismes des Nations Unies et gouvernements hôtes.

63. **M. dos Santos** (Brésil) dit que sa délégation se félicite des activités conduites par le Conseil des chefs de secrétariat à l'appui de la Conférence Rio+20 et pour la promotion de la sûreté et de la sécurité du personnel des Nations Unies. Le Conseil a joué un rôle significatif en encourageant l'échange de pratiques optimales en matière de gestion et de budgétisation. La politique à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est un exemple positif des travaux de coordination dirigés par le Conseil.

64. Alors que le Conseil a fait des efforts dignes d'éloges en faveur de la transparence et de la responsabilisation dans ses activités, il doit approfondir le dialogue avec les États Membres et fournir de plus

amples informations sur les accords et mémorandums conclus avec différentes parties du système des Nations Unies. Le Conseil a pour rôle de faire avancer les priorités définies par les États Membres, mais certaines des initiatives et mesures mentionnées dans son rapport, telles que ONU-Océans, n'ont pas encore été entérinées par aucun organe intergouvernemental et devraient être soumises aux gouvernements pour approbation avant d'être exécutées.

65. La délégation brésilienne apprécie vivement les efforts du Conseil destinés à améliorer la cohérence, la coordination et l'efficacité du système des Nations Unies. À ce propos, l'orateur voudrait savoir comment le Conseil renforcera le processus d'élaboration des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

66. **M. Rahman** (Bangladesh) voudrait savoir comment le Conseil des chefs de secrétariat entend améliorer l'intégration du programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 dans les activités programmatiques des organismes des Nations Unies. Il pose également la question de savoir comment le Conseil examine les résultats de l'enquête sur les partenariats conduite dans le contexte de l'examen quadriennal, qui montre que les organismes des Nations Unies, loin d'avancer un programme de développement à l'échelle du système par une action coordonnée, cohérente et coopérative sur le terrain, se font la concurrence les uns aux autres.

67. Enfin, l'orateur voudrait connaître la réaction du Conseil à l'égard des inquiétudes exprimées à l'égard des pays pilotes « unis dans l'action » d'après lesquelles les sièges des institutions des Nations Unies fonctionneraient toujours dans des silos au lieu d'être « unis dans l'action ».

68. **M. Rodriguez Hernandez** (Cuba) souhaite obtenir des assurances du Conseil que les mandats des institutions en matière de développement ne sont pas dilués, et que les conclusions et recommandations du Comité du programme et de la coordination (A/67/16), y compris la nécessité qu'il y a à faire en sorte que les activités et initiatives soient conformes aux mandats intergouvernementaux, seront suivies.

69. **M. Stelzer** (Sous-secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations) dit que le cadre intégré de mise en œuvre a été introduit par le Secrétaire général en vue

de tirer au clair l'état des contributions politiques, techniques et financières annoncées par les États Membres et d'autres parties prenantes à l'issue du Sommet de 2010 sur le Millénaire. Les travaux se poursuivent et peuvent être suivis sur le site Web du cadre.

70. ONU-Océans constitue un effort du Conseil d'aider le Secrétaire général à préparer la Conférence Rio+20; il ne s'agit en aucune manière d'une tentative d'affaiblir le cadre législatif dans le domaine des océans. Les États Membres seront tenus au courant de tous faits nouveaux. S'agissant de l'amélioration du processus d'élaboration des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, l'une des raisons d'être du Groupe des Nations Unies pour le développement consiste à faire passer les décisions prises par le système des Nations Unies au niveau des pays, et vice versa. Il n'existe pas de solution unique, et le Conseil travaille avec des pays partenaires pour garantir que les enseignements tirés des exemples concrets peuvent être reproduits ailleurs.

71. Les équipes de pays joueront un rôle important dans la mise en œuvre de ce qui a commencé à Rio+20. Le Conseil des chefs de secrétariat n'a qu'un rôle secondaire dans le suivi de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, processus qui est dirigé par d'autres entités, y compris le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. De même, l'examen quadriennal des politiques n'est pas encore achevé. Les entités du système des Nations Unies progressent vers l'abandon de leurs silos et vers l'action unifiée, comme le montre la cinquième Conférence de haut niveau sur « Unis dans l'action » tenue à Tirana en 2012.

72. Le Conseil souscrit pleinement à la recommandation du Comité du programme et de la coordination tendant à ce que les activités et initiatives soient conformes aux mandats intergouvernementaux. De même, il prend sa responsabilité à l'égard de la transparence très au sérieux en informant les États Membres non seulement quand ils le demandent, mais par anticipation.

La séance est levée à 17 h 20.